

Aprémis

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2019

21 rue d'Abbeville - BP 61 629 - 80 016 AMIENS CEDEX 1

Tél: 03 22 93 50 60

association@apremis.fr

www.association-apremis.org

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT.....	P3
SYNTHÈSE DU BILAN SOCIAL.....	P6
CARTE DES ACCOMPAGNEMENTS 2019.....	P9
HÉBERGEMENT ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉ.....	P10
LE PÔLE ASILE.....	P13
ACCOMPAGNEMENT SOCIO-JUDICIAIRE.....	P16
ACCOMPAGNEMENT ET MÉDIATION.....	P19
INSERTION DANS L'EMPLOI.....	P23
ORGANIGRAMME GÉNÉRAL	P33
ILS FINANCENT NOS ACTIONS.....	P34

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Pour l'APRÉMIS, l'activité de l'année 2019 a été marquée, comme les années précédentes, par la nécessité constante de nous adapter, à la fois pour répondre toujours mieux aux besoins des personnes que nous accompagnons, et aussi pour prendre en compte les orientations et les décisions de nos financeurs. Le public que nous accompagnons dans nos différents dispositifs, de manière ponctuelle ou dans la durée, représente en 2019 environ 2500 ménages de la Somme, et plus de 750 personnes concernées par l'exil.

Cette année s'est déroulée dans un contexte général toujours préoccupant, où persistent les facteurs d'exclusion :

- Situation chronique de mal-logement en France, avec 12 millions de personnes fragilisées, selon le 24ème rapport de la Fondation Abbé Pierre.
- Coût élevé du logement, et insuffisance de l'offre de logements très sociaux.
 - Etat vétuste de nombreux logements dans notre département.
 - Baisse de financement des CHRS.
- Caractère sélectif du parcours vers l'asile, et nombreux obstacles à l'insertion des personnes réfugiées.

Dans ce contexte, notre action a continué à être guidée par quatre grands objectifs :

- Avant tout, apporter une réponse toujours plus adaptée aux besoins des personnes les plus exclues, en accord avec les autorités publiques qui nous financent, et pour lesquelles nous souhaitons être, et c'est pour nous essentiel, plus que des opérateurs, de véritables partenaires. C'est le souhait que nous avons pu réaffirmer notamment aux représentants du Conseil Départemental en début 2020, à l'occasion de la perte de financement importante subie sur les actions financées par le FSL.
- Dans cette lutte contre l'exclusion, respecter et promouvoir les valeurs inscrites dans notre projet associatif : la solidarité, le respect des personnes, l'accès à la citoyenneté, la laïcité.
- Evidemment, et c'est incontournable, le maintien de l'équilibre économique de nos actions.
- Enfin, le souci de garantir des conditions de travail satisfaisantes et mobilisatrices pour les salariés de l'association, et d'impliquer toujours plus les bénévoles dans nos actions.

C'est dans cet esprit que nous avons continué en 2019 à saisir des opportunités pour adapter ou renforcer nos actions.

Globalement, cette année a représenté un volume d'interventions et de moyens sensiblement égal à ceux mis en œuvre en 2018 : l'année se termine avec 102 salariés permanents, contre 103 fin 2018, et un budget en augmentation d'environ 8 % par rapport à l'année précédente.

Sans entrer dans le détail du rapport d'activité, je souhaite évoquer un certain nombre de faits marquants, significatifs de la diversité de nos interventions et de leur évolution :

En matière d'hébergement et de logement accompagné :

- Réduction du nombre de logements temporaires accompagnés, au profit du régime de l'intermédiation locative.
- Suppression de la structure collective du CHRS d'Amiens, et perspective de développement des pensions de famille, avec projet rue Emile Francfort à Amiens.
- Entrée en phase de réalisation de 7 logements PLAI destinés au Gens du Voyage sédentarisés, aboutissement heureux d'un long processus.
- Signature d'une convention avec Enedis visant la prévention des coupures d'énergie.
- Réduction brutale et importante des actions d'accompagnement liées au logement financées par le FSL, à l'issue de la convention triennale 2017-2019 avec le Département. Un impact lourd pour l'APRÉMIS (- 500 000 €) et pour l'APAP, associées dans ce programme. Cet impact a été heureusement compensé par des financements supplémentaires de l'Etat sur le programme « Logement d'Abord » attribués en fin d'année 2019.

Poursuite du développement des actions d'accompagnement des personnes réfugiées.

Le Pôle Asile de l'Association devient le service le plus important en nombre de salariés entièrement dédiés, et en budget (environ 30 % du total). Les moyens d'accompagnement vers l'insertion professionnelle et d'apprentissage du Français sont développés (salariés permanents, bénévolat).

Dans le domaine socio-judiciaire :

- Rétablissement de l'équilibre de l'activité de placement extérieur, après deux années déficitaires en nombre de personnes accueillies, et ce grâce au soutien des acteurs de la mesure et à la mobilisation de l'équipe.
- Introduction de l'approche de « Justice Restaurative » dans les mesures de réparation pénale pour les mineurs. L'APRÉMIS fait partie des précurseurs dans le développement de cette approche au niveau national.

A la Direction de l'Insertion :

- Modernisation de l'équipement de l'Atelier Menuiserie, offrant à celui-ci les conditions pour atteindre un meilleur équilibre économique.
- Participation de l'Atelier Second Oeuvre aux travaux d'aménagement du 21 rue Sully, inaugurés en avril 2019.

Dans les moyens mis au service de ce programme d'actions diversifiées, je souhaite mentionner les coopérations avec deux de nos partenaires associatifs :

- Avec SOLIHA, la participation active à la plateforme de rénovation énergétique d'Amiens Métropole. Ce partenariat est porteur d'avenir compte tenu de l'urgence et de l'ampleur des actions à mener dans ce domaine.
- Avec l'APAP, outre le partage d'une salariée spécialisée en gestion des ressources humaines, la poursuite de notre engagement commun dans les actions d'accompagnement dans le logement, financées par le Département dans le cadre du FSL.

Dans les perspectives pour l'année 2020, outre la poursuite des actions en cours, des enjeux spécifiques et des changements méritent d'être signalés :

Le souci de préserver notre équilibre budgétaire : comme cela vous sera présenté tout à l'heure, 2019 se termine avec un résultat comptable très proche de l'équilibre, ce qui est satisfaisant au regard des déficits enregistrés sur quelques-unes des dernières années. Il nous faudrait toutefois trouver le moyen d'aboutir régulièrement à des résultats positifs sur certaines activités, de façon à compenser les déficits inévitables sur d'autres.

L'ambition de continuer à développer l'intervention de bénévoles.

La poursuite des démarches de réflexion et de projet : projets de services engagés actuellement pour la Direction de l'Insertion, le service Socio-Judiciaire et le service de l'Hébergement et du Logement Accompagné, en révision pour le Pôle Asile, et projets d'établissements.

Le souci de tenir notre place dans le débat public sur les phénomènes d'exclusion, en nous associant notamment avec nos partenaires associatifs dans des opérations de communication.

Le départ en retraite de Yannick ANVROIN et l'arrivée d'une nouvelle Directrice Générale, Nicole CHICHE, qui prendra ses fonctions le 1er septembre 2020.

L'arrivée de trois nouveaux administrateurs.

La transmission du mandat de trésorier de Christian Alix à un nouvel administrateur, Bruno CAILLEUX.

Tout le travail mené en 2019 n'a été possible que grâce à l'implication de tous, et je remercie ici tout particulièrement :

Les salariés, qui assument un travail exigeant, et sont quotidiennement confrontés à des situations humaines souvent difficiles, et ont dû encore, pour certains d'entre eux, s'adapter à des changements résultant de l'évolution des actions et de l'organisation des services.

L'équipe de Direction dans sa totalité, qui n'a pas ménagé son temps et ses efforts pour atteindre nos objectifs.

Les bénévoles, bien impliqués aujourd'hui dans les actions du Pôle Asile et dans le Relais Enfants-Parents, où une troisième bénévole a rejoint l'équipe.

Les membres du Bureau et du Conseil d'Administration.

Nos financeurs et nos partenaires, sans lesquels bien entendu rien ne serait possible.

Etienne DEMANGEON, Président

SYNTHESE DU BILAN SOCIAL

EMPLOI - L'EFFECTIF SALARIÉ

Au 31 décembre 2019, l'association comptait **102 salariés**, dont 94 en CDI, 6 en CDD (parmi lesquels 1 CDD de remplacement de salariés en arrêt maladie ou maternité), 1 en contrat de professionnalisation et 1 en contrat d'apprentissage. 71 femmes et 31 hommes. Le nombre de salariés au 31/12/2019 et la répartition femmes / hommes sont stables (- 1 homme).

En excluant la salariée en remplacement d'une salariée en congés maladie, les 101 salariés restant correspondent à **95,21 ETP** soit 1,18 ETP de moins que fin 2018, 8,66 ETP de plus que fin 2017. Cette légère diminution est principalement liée aux annonces de fin d'année relatives au financement FSL 2020 qui a conduit au départ de deux collègues.

L'année 2019 a été marquée par un turn-over de salariés en légère augmentation avec le départ de 12 salariés en C.D.I. au 31/12/2018 (12 en 2017 et 7 en 2016) : 7 démissions (dont 2 personnes suite aux pertes de financements FSL en fin d'année), 2 ruptures conventionnelles, 2 licenciements dont un licenciement économique et 1 départ à la retraite.

Le nombre de recrutements a été significatif : 7 recrutements en CDI (dont une embauche non confirmée avant la fin de la période d'essai), la transformation en CDI du contrat de 3 personnes recrutées initialement en CDD (en 2018 ou 2019), le recrutement en contrats d'alternance de 2 personnes (dont un salarié antérieurement en CDD dont le poste de gardien / veilleur était supprimé) et 13 recrutements en CDD (dont 3 personnes pour des missions ponctuelles de remplacement de gardien / veilleur au 15 rue Lemerchier) principalement en remplacement de personnes arrêtées mais également sur des missions de renfort (technicienne, chargée de mission RH à mi-temps, administrateur réseau) que nous souhaitons pérenniser.

En complément, sur l'ensemble de l'année 2018, 126 personnes différentes [98 en 2018, 105 en 2017, 109 en 2016 et 111 en 2015] ont été salariées dans le cadre d'un emploi d'insertion (CDDI), **73 était salariées au 31 décembre 2019, ce qui se traduisait par un effectif salarié total de 175 personnes.**

L'ensemble des données qui suivent ne tiennent pas compte de la salariée en CDD au 31 décembre en remplacement d'une salariée en arrêt maladie.

LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'EMPLOIS

La proportion de cadres avait augmenté et était passée à 13,4 % des ETP (hors psychologue) en 2016 suite à la réorganisation mise en œuvre à l'automne avait baissé en 2017 et 2018. Au 31/12/2018, suite à la création d'un poste de cadre technique à la Direction de l'Insertion, l'association comptait 11 cadres (11,4 % des ETP). En 2019, deux missions à temps partiel, avec le statut de cadre ont été mise en place : un poste de chargée de mission « Ressources Humaines » à mi-temps – en partenariat avec l'association APAP qui l'emploie l'autre mi-temps – et un poste d'administrateur réseaux mis en place fin 2019 après l'arrêt d'une mise à disposition par Synapse 3i et en réduisant, en parallèle, les prestations externes sur ces fonctions. La proportion de cadres augmente légèrement à 11,84 % des ETP.

La proportion d'intervenants sociaux (y compris médiateurs et encadrants techniques) a baissé, principalement suite aux 2 démissions enregistrées en décembre : 61,16 % fin 2019 pour 63,1 % fin 2017 et fin 2018. C'est aussi la conséquence de nombreuses demandes de passage à temps partiel en 2019. Les postes administratifs et comptables sont en baisse en fin 2019, du fait de la vacance du poste de technicien paie, en cours de recrutement (12,6 % fin 2019 pour 14,4 % fin 2018, 13,9 % fin 2017 et 11,9 % fin 2016). Les postes techniques sont en très légère augmentation (6,9 % fin 2019 pour 6,8 % fin 2018) mais cette évolution ne tient pas compte de l'équipe de l'ACI second œuvre dédiée aux interventions pour les services de l'association, mise en place.

Les 20 emplois à temps partiel représentent 19,8 % des postes (Proportion en augmentation). Pour la majorité de ces contrats à temps partiel, il s'agit d'un choix personnel ou d'un motif médical.

ANCIENNETÉ ET ÂGE DU PERSONNEL

En dépit d'un turn-over non négligeable, **l'ancienneté des salariés dans l'association augmente légèrement pour atteindre 7,89 ans**. Fin 2018 (erreur dans le rapport) elle s'élevait à 7,53 ans dans une période de baisse assez significative (9,1 ans fin 2016 et 8,5 ans en fin d'année 2017). C'était le résultat d'un nombre important de recrutements en lien avec le développement du Pôle Asile et de départs à la retraite. Avec un seul départ à la retraite, des départs et une suspension des recrutements au dernier trimestre suite à la baisse des financements du FSL annoncée, il est logique de constater une légère augmentation de cette ancienneté.

Au 31/12/2019, cette ancienneté moyenne est assez équivalente pour les hommes et pour les femmes : 7,38 ans pour les hommes et 8,12 ans pour les femmes). 27 personnes étaient salariées depuis moins de 2 ans pour 19 personnes qui l'étaient depuis plus de 15 ans.

L'âge moyen des salariés de l'association qui avait fortement baissé en 2017 et 2018 (39,9 ans en moyenne en fin de ces deux années pour 41,7 fin 2016 – 40,5 fin 2014 - 40,7 ans fin 2012) augmente à nouveau à 40,32 ans fin 2019. L'âge moyen des hommes est toujours supérieur à celui des femmes (43,38 ans pour 38,97 ans) et augmente un peu plus rapidement. Suite aux départs à la retraite de des années 2017 et 2018, et au départ à la retraite d'un salarié en 2019 lorsqu'il a atteint ses 60 ans, un seul salarié est âgé de plus de 60 ans au 31 décembre. A l'autre extrémité, un seul salarié avait moins de 25 ans (24,3 ans fin décembre). 13,1 % des salariés ont plus de 50 ans [15,8 % fin 2018, 14,8 % fin 2017 et 23 % fin 2016] et 16,8 % des salariés ont moins de 30 ans (23,2 % fin 2018 et 19,3 % fin 2017). Plus des 2/3 des salariés de l'association ont donc entre 30 et 50 ans.

RÉMUNÉRATIONS ET ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Les données relatives aux rémunérations n'intègrent pas les indemnités hebdomadaires d'astreintes perçues par les cadres de direction et 3 autres salariés (pour l'astreinte liée à la gestion de l'aire d'accueil des Gens du voyage de Corbie).

L'association applique les Accords collectifs de travail applicables dans le CHRS et dans les services d'accueil, d'orientation et d'insertion des adultes. En 2019, la valeur du point d'indice qui sert au calcul des rémunérations, qui était de 3,77 € depuis le 1er février 2017 a été portée à 3,80 €.

La rémunération moyenne par ETP au 31 décembre a augmenté de 2,36 % par rapport au 31/12/2018 [Baisse de 0,50 % en 2018]. Cette augmentation, supérieure à la seule revalorisation de la valeur du point (+ 0,80 %) est principalement liée aux évolutions salariales liées à l'ancienneté.

Le départ du directeur de l'insertion s'était traduit, fin 2018, par la réduction de l'écart salarial entre les 10 % des salaires les plus élevés et des 10 % les plus faibles (205 % fin 2018 pour 217 % fin 2017). Cet écart augmente un peu fin 2019 à 209 %.

L'écart entre les salaires des femmes et les hommes qui avait augmenté de manière importante en 2017 (ratio salaire femme ETP/salaire homme ETP passé de 95 % à 89,80 %) puis s'était très fortement réduit fin 2018 (ratio remonté à 97,5 % par ETP) en fin 2018 a augmenté à nouveau fin 2019 (ratio de 92,8 % - 2 436 € / ETP homme pour 2 260 € / ETP Femme). Compte-tenu de la proportion plus importante de salariées à temps partiel parmi les femmes – et de l'accroissement du nombre de personnes concernées -, par salarié, ce ratio est plus défavorable aux salariées femmes puisqu'il s'établit à 89 %. Il était de 88 % fin 2017 et de 94 % fin 2018.

Cet écart est lié surtout aux postes de cadres – hors psychologues - avec un ratio en augmentation de 91,5 % (ratio salaire femme ETP/salaire homme ETP) (80,9 % en décembre 2017 et 87 % fin 2018). La poursuite de cette réduction est liée à la plus faible ancienneté des cadres femmes dont la rémunération augmente un peu plus vite (début de carrière). En excluant le directeur de l'association de la comparaison, l'écart est inférieur à 2 %. Son remplacement par une femme en 2020, inversera certainement ce ratio.

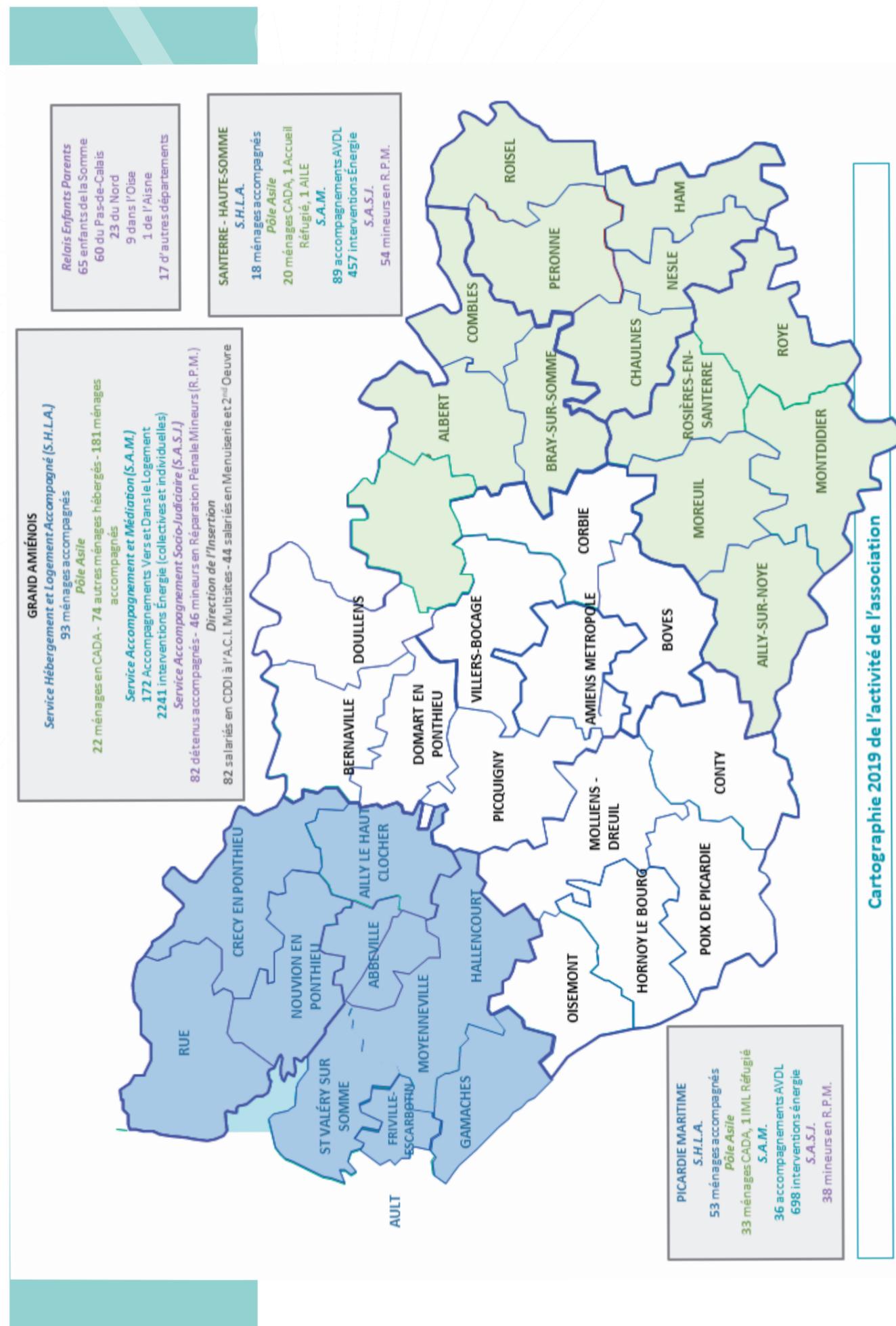
L'écart de salaire est également favorable aux hommes sur les postes techniques, du fait des classifications différentes des postes regroupés dans cet ensemble.

Sur toutes les autres fonctions, le salaire moyen par ETP des femmes (toujours hors indemnités d'astreintes) est équivalent (psychologue) ou légèrement supérieur (Intervenants sociaux et postes administratifs) à celui des hommes.

La répartition en ETP des postes de cadres (en incluant les psychologues et l'administrateur réseau) qui était équilibrée fin 2018 (6,4 ETP hommes pour 6,38 ETP femmes) se déséquilibre fin 2019 suite au départ d'une responsable de service éducatif remplacée par un homme : 7,86 ETP hommes pour 5,87 ETP femmes.

Pour la première année, l'association a été conduite à calculer son **index d'égalité professionnelle**. Celui-ci ne prend en compte que les effectifs de salariés « représentatifs », ces effectifs étant classés par catégories socio-professionnelles et par âge.

En tenant compte de cette classification – qui intègre donc l'ancienneté dans l'emploi – l'index final était un léger écart de rémunération en faveur des femmes (à CSP et âge équivalent) et un index final de 98 points sur 100, lié à cet écart.



HÉBERGEMENT ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Le Service Hébergement et Logement Accompagné accompagne des personnes et des familles éprouvant des difficultés particulières vers et dans le logement, en raison de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence et qui ne peuvent pas accéder à un logement ordinaire.

OBJECTIFS ET ACTIONS

L'APRÉMIS conduit des actions complémentaires qui visent à répondre aux différentes problématiques des ménages, en proposant un hébergement d'insertion, dans un parc de logements diffus ou en structure semi collective, ou un logement accompagné réparti sur le département :

Le C.H.R.S. le Relais accueille des ménages qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale.

Les Logements Temporaires accueillent toute personne ou famille en situation d'hébergement ou de logement précaire et nécessitant un suivi spécifique de type accompagnement social lié au logement.

L'Intermédiation Locative mobilise une offre de logements transitoires dans le parc privé ou social pour des ménages sortant de structures d'hébergement ou connaissant des situations rendant difficiles l'accès ou le maintien dans un logement ordinaire.

L'Intermédiation Locative Jeunes accueille des ménages âgés de 18 à 30 ans, avec un minimum de ressources de 300 euros, une attention particulière aux jeunes en garantie jeune est accordée. Cette action est intégrée à l'Intermédiation Locative depuis septembre 2019.

L'Intermédiation locative DALO permet aux personnes orientées par la commission DALO (Droit Au Logement Opposable) à la suite d'une procédure d'expulsion du parc privé de bénéficier d'un bail en sous location et d'un accompagnement social.

La Pension de Famille Hélène Lockert à Amiens et la Pension de Famille La Roselière à Abbeville accompagnent des personnes à faibles ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

CHIFFRES 2019

242 ménages accompagnés
89 ménages sortis, représentant 172 personnes et 34 relogements

Les durées de séjour des ménages sortis :

CHRS Picardie Maritime : 17 mois
CHRS Grand Amiénois : 38 mois
CHRS Santerre Haute Somme : 31 mois

Logements temporaires Picardie Maritime : 14 mois
Logements temporaires Grand Amiénois : 16 mois
Logements temporaires Santerre Haute Somme : 8 mois
Logements temporaires en structure interne à Amiens : 11 mois

Intermédiation locative : 26 mois
Intermédiation locative jeunes : 10 mois

Pension de famille HLP : 12 ans
Pension de famille La Roselière : 22 mois

LES INTERVENANTS & LES PARTENAIRES

L'équipe APRÉMIS : 1 Directeur Adjoint, 1 responsable de service, 15 travailleurs sociaux, 6 techniciens, 2 secrétaires, 4 régisseurs et une équipe de 3 psychologues intervenant auprès des équipes et des personnes accueillies.

Les financeurs : l'Etat (via le DDCS) principalement, les communes d'Amiens, Saint-Firmin les Crotoy, la communauté d'agglomération de la Baie de Somme.

Les partenaires de l'accompagnement : les bailleurs sociaux, les territoires d'action sociale, les CCAS, les associations caritatives, les associations tutélaires, la CAF, la Banque de France et pour les soins : la CPAM, les PASS, l'ANPAA, le Mail, l'EMPASS, les centres hospitaliers ...

Le S.I.A.O. de l'U.D.A.U.S. : L'orientation vers le S.H.L.A. est exclusivement réalisée par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation sur l'ensemble du territoire. Toutes les personnes qui recherchent une solution d'hébergement ou de logement adapté doivent se rendre au S.I.A.O qui gère les demandes d'admission.

FAITS MARQUANTS 2019

Développement du dispositif IML, suite au baisse prévisionnelle de subvention AVDL nous avons transféré, sur l'ensemble du Département, 20 logements financés en ALT vers le dispositif IML.

Dans la continuité de l'évolution du dispositif, l'IML classique et Jeune ont fusionné au dernier trimestre 2019. La spécificité de l'accueil du public jeune 18/60 ans avec ressource est maintenue. Notre parc logement IML été constitué de 62 logements en fin d'année 2019.

La commission de médiation D.A.L.O, poursuit l'orientation des ménages reconnus prioritaire, nous sommes ainsi mandatés pour les accompagner dans le cadre de l'accès au logement en sous-location.

Un accompagnement social s'est donc développé sur l'ensemble du département dans le cadre de d'intermédiation locative. L'adhésion du ménage à la mesure est indispensable pour la résolution des problématiques.

Développement des places pension famille, en 2018 nous nous étions saisis d'un appel à projets de la D.D.C.S de la somme pour la création de places de pension de famille sur le territoire Amiénois.

Début 2019 nous avons obtenu un avis favorable pour la transformation du site ex-CHRS implanté 15 rue Lemerchier, en 20 places de pensions de famille. Nous avons redéployé sur Amiens, l'ensemble des logements de cette structure dans des logements diffus. Chaque ménage accompagné a pu être relogé.

La pension de famille *La Roselière*, à Abbeville, a obtenu, dans le cadre de ce même appel à projet, l'extension de son effectif à 25 places.

LES PERSPECTIVES 2020

Rédaction du projet de service et réécriture du projet d'établissement du C.H.R.S.

Début des travaux sur la structure de la rue Lemerchier à Amiens en transformation place de pension de famille.

Afin de garantir les droits des usagers en lien avec la loi du 2 janvier 2002, nous souhaitons repenser le mode d'instance participative des ménages hébergés dans le cadre du C.H.R.S. notamment.

Dernier trimestre 2019 proposition de transformer le site Emile Francfort, résidence logement temporaire en transformation de places pension de famille, en partenariat avec le bailleur Habitat Haut de France. En lien avec la DDCCS, nous sollicitons l'avis du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH).

Continuité du développement et de l'extension de l'IML dans le cadre de la réponse favorable à l'appel à projet sur les années 2019/2022 et réduction des places Logement temporaire dans le cadre des baisses de financement AVDL.

LE PÔLE ASILE

L'association APRÉMIS gère différentes actions en direction des demandeurs d'asile et des publics majoritairement issus de la demande d'asile. Le Pôle Asile centre son action sur l'accompagnement des personnes dans leur parcours, de leur entrée dans les dispositifs à leur sortie, en offrant une continuité de services et une cohérence globale de ses interventions. Toutes les actions, bien qu'ayant des caractéristiques spécifiques, ont un socle d'intervention commun : l'accompagnement que nous proposons à chaque ménage est global et, bien sûr, personnalisé. L'objectif final recherché est l'accès à l'autonomie pour tous les ménages accompagnés.

L'ensemble des actions mises en place vise également à la fluidification du dispositif.

OBJECTIFS ET ACTIONS

Le Centre d'Accueil de demandeurs d'Asile (C.A.D.A.) a une capacité de 150 places. Il accueille des demandeurs d'asile et a pour mission, outre l'accueil et l'hébergement, l'accompagnement administratif, social et médical, la scolarisation des enfants et la mise en relation avec les services et activités offertes sur le territoire, ainsi que la gestion de la sortie du centre.

Le Service Hébergement Transitoire et Actions vers l'Insertion

Des outils au service des bénéficiaires d'une protection internationale ou admises au séjour :

L'accueil de réfugiés relocalisés a été mis en place en novembre 2015, dans le cadre du Plan Migrants, avec en perspective l'accueil de 65 personnes bénéficiaires d'une protection internationale, afin de les accompagner dans leur parcours d'insertion.

L'intermédiation locative « Réfugiés » particulièrement dédiée à des ménages bénéficiant du statut de réfugié ou d'une protection subsidiaire mise en place en décembre 2017 avec un objectif actuel fixé à 17 ménages accompagnés.

Une action en faveur des personnes admises au séjour et à l'emploi à un autre titre que celui de l'asile :

La Structure pour Personnes Régularisées (S.P.R.) dont la capacité d'accueil est passée de 20 à 50 places en mai 2017, est destinée à l'accueil et à l'accompagnement des ménages autorisés à séjourner en France dans le cadre d'une régularisation administrative, afin de fluidifier les sorties des C.A.D.A. et/ou les dispositifs d'hébergement d'urgence.

Une action en faveur des personnes en « situation administrative incomplète » :

La Structure pour Personnes Déboutées (S.P.D.) d'une capacité de 20 places, mise en place en juillet 2015, est destinée à accueillir des déboutés du droit d'asile sortants de C.A.D.A., en situation de vulnérabilité.

L'Accompagnement vers l'Intégration, le Logement et l'Emploi

La mise en place de cette action a pris appui sur l'ATI (Action de Transition et d'Insertion) et l'AEL (Accompagnement Emploi et Logement), actions auxquelles elle a succédé en septembre 2018. Elle tend à offrir une réponse coordonnée aux besoins d'accès à l'emploi, à la formation, à l'apprentissage du français et au logement des bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) et /ou des personnes admises au séjour et à l'emploi présentes dans le dispositif département.

CHIFFRES 2019

CADA

200 personnes, dont 114 adultes, soit 75 ménages ont été hébergés et accompagnés par le CADA.

Sur 55 procédures abouties, 29 ménages ont obtenu une protection internationale, soit un taux d'accès au statut de 52.72 %

37 ménages sortis : 14 ménages déboutés, 21 ménages ayant une Protection Internationale, 1 ménage a quitté le CADA avant la fin de la procédure.

11 ménages ont accédé au logement autonome.

Délai moyen d'hébergement : 593 jours, 19.52 mois.

SHTAI

201 personnes, dont 115 adultes, soit 76 ménages ont été hébergés dont 52 étaient bénéficiaires d'une Protection Internationale.

Au 31 décembre 128 personnes (45 ménages) étaient hébergées.

90 personnes sorties (33 ménages) dont 25 ménages ont accédé au logement autonome.

Délai moyen d'hébergement : 20.41 mois

AILE

361 personnes dont 235 adultes soit 182 ménages ont été accompagnés.

50 ménages sont sortis vers un logement autonome, une structure d'hébergement ou ont quitté le territoire.

Délai moyen de l'accompagnement : 9.13 mois.

LES INTERVENANTS & LES PARTENAIRES

L'équipe APRÉMIS, une directrice-adjointe, une responsable de service, une secrétaire, 15 travailleurs sociaux et 3 conseillers en insertion professionnelle, 2 formatrices en Français Langue Etrangère, et des postes de techniciens, de régisseuses et de psychologues partagés avec d'autres actions, auxquels s'ajoutent dorénavant une équipe de bénévoles.

Nous travaillons avec tous les partenaires associatifs et institutionnels impliqués dans l'accueil des réfugiés et agissant en faveur de la mise en place de parcours d'intégration. Nous sommes impliqués dans différents groupes de réflexion (Groupe Santé Social 80, Groupe d'Appui National Réfugiés, ...)

Les partenaires financiers : l'Etat (D.D.C.S.) avec un soutien ponctuel d'Amiens Métropole pour l'accueil des réfugiés.

Les partenaires dans l'action : l'O.F.I.I., le S.I.A.O., les bailleurs sociaux du département, la CPAM, l'EM-PASS, les associations caritatives, le Service Social Départemental, les structures d'accueil et d'hébergement...

FAITS MARQUANTS 2019

CADA

L'évolution du cadre législatif intervenu en septembre 2018, suivi d'un arrêté, paru en juin 2019, relatif au cahier des charges des CADA, dont nous commençons à mesurer l'impact sur nos modes d'intervention. Une sous occupation inexplicquée du CADA pendant le 2ème semestre 2019.

SHTAI

L'hébergement « citoyen » : une action non reconduite....

AILE

La poursuite de la mise en place et la consolidation de l'action « AILE », action encore nouvelle qui permet l'amélioration de la prise en charge des bénéficiaires d'une protection internationale et/ou des primo-arrivants confrontés à des difficultés d'intégration.

Des moyens confortés par le biais de la réponse à un appel à projet BOP (Budget Opérationnel de Programme) 104 a permis le recrutement d'une seconde formatrice à temps partiel a permis de renforcer la mise en réseau des différents acteurs

Le constat que la permanence hebdomadaire tenue par les travailleurs sociaux, qui vise à recevoir les personnes placées sur la liste d'attente, est saturée.

Trois temps forts dans lesquels l'équipe du Pôle asile s'est beaucoup investie :

- La tenue d'un séminaire Asile mené sous l'impulsion de notre administratrice référente a permis le croisement de nos regards sur plusieurs points : la loi de septembre 2018, entre changements et enjeux, la loi 2002-2 versus la loi asile....
- Un événement mis en place pour la Journée Mondiale du Réfugié, organisé en lien avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité
- La fête de fin d'année qui a réuni beaucoup de personnes accueillies en un moment très convivial

Un travail accru avec des bénévoles très investis.

Face à la multiplicité des indicateurs, des difficultés récurrentes du traitement de nos données. ...

LES PERSPECTIVES 2020

... qui subissent un vrai retard en raison du contexte sanitaire...

La rédaction du projet d'établissement du CADA qui n'a pu être menée en 2019.

La finalisation de l'actualisation du projet de service Asile et des outils de la loi du 2 janvier 2002-2.

La tenue de séminaire semestriel.

L'investissement de nouveaux locaux Rue Voltaire.

La mise en place d'un logiciel de traitement de nos données.

La perspective de « fusion » de la SPR et de la SPD, souhaitée par notre autorité de tutelle.

Un travail accru autour de l'insertion professionnelle des personnes autorisées

à travailler sur notre territoire avec l'intégration d'un CIP à l'équipe SPR

et le souhait de développer le partenariat avec les entreprises et les organismes de formation.

ACCOMPAGNEMENT SOCIO-JUDICIAIRE

L'association APRÉMIS accompagne :

- des personnes majeures condamnées en placement extérieur dans le cadre d'un aménagement de peine.
- des mineurs orientés vers la réparation pénale.
- des enfants dont le parent est incarcéré et dont le lien peut être maintenu grâce aux Relais Enfants-Parents.

OBJECTIFS ET ACTIONS

Ces 3 actions s'inscrivent dans des relations conventionnelles avec le Ministère de la Justice et certains de ses services.

Le Placement Extérieur, prévu par le Code de Procédure Pénale, permet à un détenu demandeur, en accord avec le Juge d'Application des Peines, de purger en tout ou partie, sa peine à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire.

L'action poursuit 4 objectifs principaux en lien avec le Service de l'Insertion :

- éviter la rupture avec son milieu de vie (si peine inférieure à 2 ans).
- favoriser la réinsertion sociale en préparant activement sa libération.
- contribuer à la prévention de la récidive.
- faciliter la protection des victimes et la réparation des préjudices.

La Réparation Pénale Mineure, décidée par le Juge des Enfants ou le Substitut en charge des mineurs, et formalisée par un document individuel de prise en charge cosigné avec le jeune et ses responsables légaux. La responsabilité pénale consiste en des entretiens éducatifs avec des ateliers collectifs de réflexion, ainsi que des actions de réparation des préjudices causés. Des entretiens familiaux ainsi que des orientations adaptées peuvent être organisés avec l'éducateur ou la psychologue.

Les Relais Enfants-Parents bénéficient aux enfants résidant dans la Somme ou le Pas-de-Calais et ayant un parent détenu à Amiens, Bapaume, Arras ou un autre établissement de la Région. Les Relais Enfants-Parents soutiennent et accompagnent le maintien du lien Enfant-Parent sans se substituer à la famille ou aux services sociaux. L'APRÉMIS peut être saisie par le parent détenu, les magistrats (J.A.F., J.E.,...) ou tout autre parent. Un travail d'évaluation et de médiation est effectué par l'équipe de l'APRÉMIS durant toute la durée de l'accompagnement et peut aboutir à la mise en œuvre de parloirs médiatisés. Lorsque les premiers parloirs se déroulent sans difficultés, ce sont les bénévoles de l'association qui prennent le relais des intervenantes sociales et accompagnent les enfants aux parloirs.

CHIFFRES 2019

Placement Extérieur

82 personnes dont 4 femmes.

61 entrées et 40 sorties.

Au 31 décembre 2019, effectif de 40 personnes (21 en fin 2018)

18 personnes en contrat de soins

1 personne post-cure au Mail

63 personnes en obligation de soins avec la psychologue de l'APRÉMIS

9 mesures révoquées

Réparation Pénale

127 mesures orientées : 90 du Parquet et 37 du Tribunal pour enfants, 136 mesures finalisées.

33 % des mineurs sur Amiens, 28 % en Picardie maritime et 39 % en Santerre-Haute-Somme.

Relais Enfants-Parents

101 parents détenus et 175 enfants pour 260 accompagnements parloirs.

6 établissements pénitentiaires et 34 000 kms parcourus.

LES INTERVENANTS & LES PARTENAIRES

L'équipe APRÉMIS, 9 travailleurs sociaux, une psychologue, 3 bénévoles impliqués dans les accompagnements aux parloirs (recrutement du 3ème en cours) et deux secrétaires.

Les partenaires financiers : le ministère de la Justice (Administration Pénitentiaire et Protection Judiciaire de la Jeunesse), la Préfecture (FIPD, MILDECA), le Conseil Départemental, Amiens Métropole et les CAF de la Somme et du Pas de Calais (Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents).

Les partenaires dans l'action : les magistrats de la jeunesse et de l'application des peines, les Services Pénitentiaires d'insertion et de Probation et les directions des établissements, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le Mail, l'ANPAA et différents lieux d'accueil des mineurs dans des mesures de réparation indirecte. Citoyens & Justice, AYLJ Justice.

FAITS MARQUANTS 2019

Le Placement Extérieur a permis en 2019 d'accueillir et d'accompagner 82 personnes en aménagement de peine dont 4 femmes. Avec 61 entrées et 40 sorties, l'activité a atteint la capacité pour laquelle nous sommes conventionnés (40 places). En effet, au 31 décembre 2019, 40 personnes étaient prises en charge sur ce dispositif. Après 2 années de difficultés, liées notamment à des orientations insuffisantes, nous tenions à souligner que le second semestre 2019 a été le théâtre du déploiement du placement au sein de notre association. Le changement dans les modalités de financement (enveloppe globale sur la DI et non plus par Département), le soutien des différents acteurs de cette mesure, ainsi que l'implication de l'équipe, ont permis d'optimiser cet outil au profit des personnes accueillies et accompagnées. La durée moyenne des placements extérieurs menés à terme est de 6,4 mois. Ce délai a permis aux personnes de bénéficier du sas nécessaire à une réinsertion stabilisée (accès logement, emploi, droits sociaux, maintien des liens familiaux...). Seules 9 mesures ont été révoquées au motif du non-respect des obligations liées au jugement du PE (pas de récidive).

La Réparation Pénale Mineurs : 136 mesures ont été finalisées en 2019, malgré un contexte de mouvements en termes de ressources humaines sur la première partie de l'année. Depuis le début du second semestre l'équipe a connu une stabilisation et un apaisement qui ont contribué à la naissance d'une dynamique nouvelle au sein de ce service. Des échanges de pratiques et de réflexion sont nés des outils et des postures permettant à l'équipe de proposer un dispositif toujours plus pertinent aux mineurs et leurs familles. Le différentiel du nombre de mesures effectuées avec notre agrément (180) est dédié à la Justice restaurative (convenu avec la PJJ). Ce temps dégagé a été optimisé pour la mise en œuvre de mesures de justice restaurative avec plusieurs partenaires (PJJ, AYL, SPIP, magistrats, avocats, IFJR, Mairie d'Amiens) constitués en un comité de pilotage et un groupe projet mis en place depuis 3 ans sur le ressort du TGI d'Amiens (3 professionnels formés de notre service interviennent dans la mise en œuvre des rencontres Auteurs/Victimes). Un site internet a été créé : www.justicerestaurative-somme.fr. Pour autant il est à noter que les orientations de la part des magistrats restent en deçà de l'activité nécessaire. Cette baisse est également subie par les services de la PJJ. Nous continuons à travailler ce point avec un partenariat qui s'appuie sur des relations de qualité.

Les Relais Enfants-Parents : En 2019, 101 parents détenus et 175 enfants ont été accompagnés par l'équipe du Relais Enfants-Parents. L'équipe a effectué 260 accompagnements parloirs sur 6 établissements pénitentiaires des Hauts de France et a parcouru plus de 34 000 kms. Chaque modalité d'accompagnement (entretiens individuels en détention, à l'extérieur, parloirs, groupe d'expression autour de la parentalité, ateliers de confection d'objets, temps festifs, accompagnement à la crèche pour les bébés nés en détention...) fait l'objet d'une réflexion multi professionnelle et d'une individualisation en fonction du projet. Les travaux engagés par l'une des salariées dans le cadre de sa formation (certification de chef de service) ont permis d'impulser un travail de fond sur l'identité du service, sa cohésion, ses perspectives (projet de service, projet personnalisé, outils de recueil de données, évaluation...). L'équipe, malgré des moyens humains contraints, s'est mobilisée afin de revisiter et mutualiser tous les outils nécessaires à cette action. Par ailleurs avec le recrutement d'une troisième bénévole, nous avons pu proposer des temps réguliers d'ateliers de confection d'objets au sein du CD de Bapaume (femmes et hommes). Les bénévoles se sont emparées de ces temps et ont offert à ces hommes et femmes des moments propices à l'échange qui leur permettent de « sortir » du quotidien de la détention. Par ailleurs un projet d'organisation de temps festifs (fête des pères, fête de fin d'année) est travaillé en partenariat avec les bénévoles de l'abri familles de la Maison d'arrêt d'Amiens, en collaboration avec la Direction de cet établissement et du SPIP.

LES PERSPECTIVES 2020

Placement Extérieur

Maintenir l'activité malgré les fluctuations.
Réfléchir à la mise en œuvre des PE abinitio suite à la loi de programmation 2018 - 2022 et de la réforme pour la Justice.
Mise en œuvre de stage de lutte contre le racisme et les discriminations.

Réparation pénale

Travailler sur le projet de service.
Travailler sur les outils de la mesure.
Travailler avec les magistrats pour obtenir une activité régulière.
Mise en œuvre des mesures de Justice Restaurative mineurs avec le TGI, PJJ et partenaires.

Relais Enfants-Parents

Continuité du travail autour du projet de service et outils
Projet nurserie au CD de Bapaume
« Se séparer pour grandir en dehors de la prison »
ou comment accompagner le processus de séparation forcée d'une mère incarcérée et son bébé afin de limiter les impacts négatifs.
Réflexion sur la mise en place de temps collectifs à la Maison d'Arrêt d'Amiens.

ACCOMPAGNEMENT ET MÉDIATION

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL POUR UN LOGEMENT ADAPTÉ, AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE GESTION LOCATIVE HABITAT ADAPTÉ

Le Service Accompagnement et Médiation mène un ensemble d'actions qui permettent d'accompagner et de soutenir les ménages les plus en difficulté, ciblés particulièrement par le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (P.D.A.L.H.P.D), dans l'accès au logement et aussi de favoriser le maintien dans un habitat adapté à leur situation.

OBJECTIFS ET ACTIONS

Accompagnement Social pour un Logement Adapté (ASLA)

L'action « Accompagnement Social et Technique pour un Habitat Adapté ». L'A.S.T.H.A. est un accompagnement social individualisé permettant l'accès ou le maintien dans un logement adapté. Il s'exerce au bénéfice de ménages dépourvus de logement ou vivant dans un logement devenu inadapté, ou menacés dans leur statut d'occupant.

L'ASTHA cible donc les 3 axes majeurs de la problématique logement : l'accès, le maintien et l'amélioration. Pour faciliter cela, en complément du suivi social ASLL, des améliorations techniques peuvent être réalisées, favorisant le maintien ou l'accès à un habitat décent et adapté (toiletage, rénovation...) et aussi par l'apport d'un appui opérationnel au déménagement. Par ailleurs, une médiation peut être engagée afin de favoriser la résorption d'un éventuel conflit entre le locataire et le propriétaire pour permettre un maintien dans les lieux, et aussi de faciliter un relogement. Pour les propriétaires occupants en difficulté, un accompagnement à la réalisation de travaux d'amélioration peut être proposé.

L'action d'Accompagnement Social et Psychosocial lié au Logement vise un accompagnement social et psychosocial de ménages dépourvus de logement, ou vivant dans un logement devenu inadapté, ou menacé dans leur statut d'occupant, rencontrant des difficultés d'autonomie dont l'origine est liée à une problématique de santé d'ordre psychologique, psychiatrique ou de conduites addictives.

L'action de Gestion Locative Adaptée dans le cadre du DALO est destinée à des ménages reconnus prioritaires et auxquels un logement doit être attribué en urgence au titre du Droit Au Logement Opposable et pour lesquels une Gestion Locative Adaptée a été préconisée par la Commission de Médiation DALO.

L'Action d'Investissement du Logement en Milieu Rural avec l'OPSOM a pour objectif de soutenir un accès réussi de locataires de l'OPSOM dans leur nouveau logement afin qu'ils puissent s'y maintenir durablement.

Amélioration de l'Habitat et Lutte contre la Précarité Énergétique – AHLPE

L'action de Médiation auprès des ménages en impayés d'énergie vise à inciter les ménages à réduire leur consommation d'énergie et d'eau afin de maîtriser leur facture et particulièrement d'éviter les coupures.

Les actions d'Information Collective à la maîtrise des consommations d'énergie et d'eau pour diffuser les « bonnes pratiques » d'usage des énergies et de l'eau auprès de ménages en démarche d'insertion, ainsi que des professionnels de l'action sociale.

La Conseillère Info-Énergie, intégrée dans le réseau des Espaces Info Energie, intervient également pour faciliter la réalisation de travaux chez des particuliers, en mobilisant notamment les dispositifs d'aides financières (ANAH, PPR, ...). Ces missions d'**Assistance à Maîtrise d'Ouvrage** ont été renforcées par l'intervention d'un Chargé d'Opération Précarité Énergétique qui a pris en charge également l'accompagnement de ménages dans le cadre du **Programme MAGE** (Mesurer et Accompagner pour Garantir les Économies).

Gestion Locative Habitat Adapté (GLHA)

L'agrément Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion nous permet de répondre aux difficiles situations de mal-logement en intervenant dans la production de baux à réhabilitation dont nous assurons ensuite la Gestion Locative. Cela ouvre aussi l'accès à des montages PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) adaptés que nous souhaitons développer, notamment en faveur des populations des Gens du voyage sédentarisées.

CHIFFRES 2019

**Pour l'ensemble des actions d'A.S.L.A.
403 ménages accompagnés,
permettant ou facilitant plus de 130 relogements et autant de
maintien dans le logement.**

Accompagnement Social et Technique pour un Habitat Adapté

300 ménages accompagnés en ASLL, intégrant :

- 24 accompagnements à la mobilité - déménagement
- 13 accompagnements au désencombrement
- 12 participations aux travaux
- 29 mesures de médiation – prospection
- 18 accompagnements de propriétaires occupants pour une « Étude de faisabilité » afin d'engager des travaux conséquents d'amélioration de leur habitat. Dans la continuité, 9 accompagnements à un montage – réalisation de travaux ont été activés.

Accompagnement Social et Psychosocial lié au Logement

35 ménages accompagnés, majoritairement des personnes vulnérables et isolées pour moitié locataires du parc public.

Action d'Investissement du Logement en Milieu Rural

25 ménages accompagnés dans le cadre de leur accès à la location par l'OPSOM.

Action GLA DALO

Sur préconisation de la Commission de Médiation DALO, 27 ménages accompagnés dans le cadre de leur relogement.

ASLL spécifiques pour INA 3F et ActionLogement : 16 ménages accompagnés

Pour les Actions d'Amélioration de l'Habitat et de Lutte contre la Précarité Énergétique

Action de médiation aux impayés d'énergie : 1545 ménages rencontrés et accompagnés (dont 200 en prévention chèque énergie au téléphone). 255 « Kits Énergie » ont été installés à domicile.

Nous informons systématiquement les ménages éligibles au Chèque Énergie.

Action partenariale avec ENEDIS : environ 900 visites programmées, 328 ménages rencontrés permettant d'éviter 118 coupures d'énergie et de mettre en place une médiation pour les autres.

Action de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie : 1851 personnes informées au cours de 76 séances collectives par le Chargé de Projet Énergie.

La Conseillère Précarité Énergétique a participé à 12 manifestations (Salons de l'Habitat, Fête de l'Énergie, France Bleue Picardie...), impactant 1310 contacts en plus de la permanence ADEME et PTRE LAURE (360 contacts).

Avec le renfort du Chargé d'Opération Précarité Énergétique, ce sont plus de 100 foyers qui ont été accompagnés dans leur projet de travaux (AMO).

Pour les Actions de Gestion Locative Habitat Adapté

Gestion pour la Ville d'Amiens de 3 terrains familiaux (12 ménages) et pour la Communauté de Communes du Val de Somme d'une aire de moyens séjours à Corbie. C'est au total 54 ménages, soit 113 personnes distinctes, qui ont séjourné sur l'aire d'accueil tout au long de l'année.

La gestion locative de notre parc de logements individuels en « bail à réhabilitation » essentiellement en zone rurale bénéficie à 20 locataires.

LES INTERVENANTS & LES PARTENAIRES

L'équipe APRÉMIS: Un Directeur Adjoint, 8 Travailleurs Sociaux, 1 Infirmière, 2 Intervenants Techniques et Sociaux, 2 Régisseurs sociaux, une Chargée d'Opération Habitat Adapté, une Conseillère Info-Energie, un Chargé d'Opération Précarité Énergétique, un Chargé de Projet Énergie, 4 Médiatrices Énergie, un Chef d'Entretien et une Secrétaire.

Les financeurs : le Conseil Départemental de la Somme, l'Etat (DDCS), l'ADEME, la Région Hauts de France, le SPEE, EDF, ENGIE, la SICAE, ECO-CO2, l'OPH de la Somme, 3F Nord Artois, ActionLogement, Amiens Métropole, la Ville d'Amiens, la Communauté de Communes du Val de Somme, la Fondation Abbé Pierre.

Les partenaires de l'accompagnement : les services du Conseil Départemental (Territoires d'Action Sociale, Pôle Logement Habitat et FSL), les bailleurs sociaux (particulièrement l'OPSOM) et privés, les CCAS du Département, le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne, la Commission de Médiation DALO, la D.D.C.S., SOLIHA, l'APAP, l'AVS 80, l'ANAH, Réseau Éco-Habitat, les services des collectivités et l'ensemble des structures et associations d'hébergement, d'accompagnement et d'insertion sociale du Département.

FAITS MARQUANTS 2019

Dernière année du conventionnement avec le Conseil Départemental des 3 actions d'« accompagnement logement » : ASTHA, ASPL et ALPE. En parallèle, pour l'ensemble du Service, un travail d'élaboration puis de réponse pour mi-juin au nouvel Appel à Projet Logement du Conseil Départemental pour la période 2020-2021.

Fin octobre, le retour des décisions de l'AAP était cinglant :

ASTHA : Pour cette action d'ASLL originale, répondant véritablement aux divers besoins des personnes en difficulté au regard du logement de par l'appui des mesures techniques complémentaires à l'accompagnement social, c'est 60% de perte de financement, qui de plus limite l'action aux axes de maintien dans le logement et d'amélioration de celui-ci.

ASPL : Pour cette action nouvelle répondant à de réels besoins, étoffée sur la dernière année par le renfort d'un Travailleur Social facilitant de fait les interventions spécifiques du binôme Infirmière/TISF, c'est le rejet de son financement au seul motif de son coût trop élevé, donc son arrêt total et brutal.

ALPE : Cette action est reconduite. Elle repose sur un travail concerté avec l'ensemble des acteurs (CD et fournisseurs d'énergie) pour accompagner les ménages en précarité énergétique vers une sortie durable de l'ensemble des difficultés rencontrées.

Dans le cadre de l'Appel à Projet « 10 000 logements accompagnés », la poursuite de l'Action d'Investissement du Logement en Milieu Rural au bénéfice de 48 nouveaux locataires de l'OPSOM sur 3 ans.

La poursuite du conventionnement avec les services de l'Etat pour la mise en œuvre sur 3 ans de l'action de Gestion Locative Adaptée de logements à destination, annuellement, de 17 ménages reconnus prioritaires au titre du DALO.

Le conventionnement pour la réalisation de mesures d'ASLL spécifiques au profit de locataires du bailleur 3F Nord Artois, ainsi que pour des salariés en difficulté ayant sollicité les services d'ActionLogement.

La signature avec la Ville d'Amiens d'un bail à construction pour la réalisation de 7 logements adaptés au public Gens du voyage sédentarisés, avec le démarrage des travaux en décembre, pour une livraison au 1er trimestre 2021.

Une convention avec ENEDIS pour une action de médiation qui vise à ce que les personnes ne subissent pas une coupure de leur fourniture en électricité en régularisant leur situation avec leur fournisseur d'énergie.

La poursuite du marché de prestation pour la Com2Com du Val de Somme pour la gestion de l'aire d'accueil des Gens du Voyage de Corbie. Nous réalisons cette mission depuis l'ouverture de l'aire en janvier 2009.

La participation active (avec SOLIHA) à la réussite de la Plateforme de la Rénovation Energétique LAURE d'Amiens Métropole par la tenue de permanences physiques et téléphoniques et par notre collaboration aux restitutions thermographiques auprès des métropolitains.

La finalisation en mai du premier Projet de Service du Service Accompagnement et Médiation avec une validation du Conseil d'Administration de l'Association fin juin.

LES PERSPECTIVES 2020

Une subvention exceptionnelle de la DDCS en fin d'année 2019 va nous permettre de proposer un Accompagnement Pour un logement pérenne aux ménages sortant de structures d'hébergement. Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan national pour le Logement d'Abord qui vise au relogement rapide et durable des personnes sans domicile grâce à un accompagnement adapté.

Ce type d'accompagnement se fonde sur le besoin et les forces de la personne, et se veut être modulable, flexible, pluridisciplinaire.

Il va s'agir d'accompagner des ménages sortant de structures d'hébergement ou de dispositif de logements accompagnés lors de leur accès au logement, dans des réalisations techniques et organisationnelles, visant l'investissement et l'appropriation de leur lieu de vie. Sa mise en œuvre concrète freinée avec la période de confinement liée au COVID-19, va s'activer de fait à partir de juin 2020.

En décembre 2019, nous avons signé un bail à construction avec la Ville d'Amiens qui s'est suivi du démarrage des travaux de réalisation de 7 logements PLAI Adaptés à destination de Gens du Voyage sédentarisés. L'objectif est de proposer à des ménages domiciliés en caravanes d'intégrer des logements adaptés et pérennes, prenant en compte leur mode de vie et permettant par sa conception des évolutions dans la manière d'habiter. La mise en location des maisons se fera au 1er trimestre 2021. En milieu d'année 2020, nous reprendrons le recensement des candidats à la location, présents sur l'agglomération, et mènerons dans la foulée des entretiens individuels sur les trajectoires résidentielles.

Cela doit nous aider à sélectionner les premiers locataires. Ceux-ci seront impliqués et accompagnés à travers la mise en place temps d'information individuels et collectif et de concertation continue jusqu'à l'emménagement en favorisant le dialogue. Une gestion locative adaptée sera par la suite instaurée pour réussir la transition du mode d'habiter de la caravane vers la maison avec tout ce que cela implique en termes de maîtrise des charges, de l'entretien et du mode d'usage.

Nous intégrons un groupement de 10 associations dans le cadre d'un marché de prestation pour le Conseil Départemental afin d'exercer une mission de Référence RSA sur la Métropole amiénoise. Cette action vise à favoriser la dynamique d'insertion des bénéficiaires du RSA en proposant un accompagnement vers l'emploi et la formation ainsi que la gestion des facteurs environnants (mobilité, garde d'enfants, logement...) en mobilisant les actions d'insertion et dispositifs nécessaires.

Il s'agit particulièrement de :

- Organiser l'accueil du public suite à l'orientation du Département pour un entretien diagnostic et la formalisation du contrat d'accompagnement partagés ;
- Accompagner vers l'autonomie sociale (logement, santé, mobilité, garde d'enfant) et professionnelle (validation de projet, préparation à l'accès à la formation ou l'emploi) en mobilisant l'offre de service d'insertion du territoire ;
- Amener les participants à identifier et valoriser leurs acquis et compétences en vue d'un élargissement des choix d'orientation réaliste et réalisable ;
- Mobiliser l'offre d'insertion sociale et professionnelle disponible sur le territoire ;
- Développer le partenariat et les actions collectives et individuelles nécessaires selon les besoins pour construire une offre de services adaptée.

INSERTION DANS L'EMPLOI

Les Ateliers et Chantiers Insertion portés par l'APRÉMIS sont des dispositifs conventionnés par l'État ayant pour objet l'accueil, l'embauche et la mise au travail de personnes éloignées de l'emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières : demandeurs d'emploi longue durée, aux bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, ASS, AAH ...), aux jeunes de moins de 26 ans sans qualification, aux personnes relevant du handicap, aux seniors, aux résidents des Quartiers Politique de la Ville, aux personnes sous protection internationale et aux personnes sous mains de justice accompagnées dans le cadre du Placement Extérieur.

Notre objectif principal est d'accompagner vers et dans l'emploi les personnes en vue de faciliter leur insertion sociale vers un emploi durable. Pour cela, nous proposons un contrat de travail à temps partiel C.D.D.I (20H ou 32H par semaine) et nous organisons l'accueil, le suivi, l'accompagnement socio-professionnel, l'encadrement technique et la formation des salarié(e)s accueilli(e)s dans nos ateliers :

ATELIER MENUISERIE : Fabrication de mobiliers de collectivités, de bureaux, d'hébergement, mobiliers de jardins, meuble de cuisine, salle de bain, dressing ...

ATELIER RENOVATION SECOND ŒUVRE : Travaux de rénovation de l'habitat : isolation, pose de revêtement de sol, de murs, petites maçonneries, ravalement et aussi petits aménagements d'espaces verts ...

ATELIER MULTISITES : Dédié aux personnes sous-main de justice accompagnées dans le cadre de la mesure de Placement Extérieur. Cet atelier s'appuie sur un partenariat avec Amiens Métropole, les salarié(e)s sont mis à disposition auprès des services de la collectivité et sont encadrés par leurs équipes de permanents.

L'accompagnement social et professionnel tient une place primordiale dans l'intervention de l'APRÉMIS, avec comme dimensions particulières :

La résolution des freins à l'emploi grâce à un encadrement technique et un accompagnement renforcé visant notamment :

- La (re)création du lien social, le travail sur l'estime de soi,
- La restauration ou l'acquisition de savoir-être attendu dans le monde du travail,
- La connaissance des droits et devoirs,
- L'apprentissage des gestes professionnels et techniques et l'acquisition de compétences.

LES FAITS MARQUANTS 2019

Rédaction du projet de service avec la participation des référents du service Dominique COLIN et Christian ALIX.

Recrutement de Slimane HABBOUT, Encadrant Technique Bâtiment Second œuvre, il intervient auprès de l'association avec 2 salariés en parcours sur travaux de rénovation de logements et pour l'association APAP.

Acquisition de nouvelles machines en Menuiserie et travaux d'aménagement de l'atelier : Scie à format à commande automatisée et d'une mortaiseuse permettant le développement des compétences sur des machines et techniques actuelles et recherchées par les entreprises. Aussi, le système d'aspiration des poussières de bois a été remplacé pour permettre aux salarié.e.s de travailler en sécurité. Des travaux d'agrandissements de l'atelier Menuiserie ont été entrepris afin d'installer les nouvelles machines.

Lancement du CLUB SAMARIEN IAE au Quai de l'Innovation à Amiens en présence d'une cinquantaine de partenaires.

Réponses à deux appels d'offres et deux consultations :

- Marché réservé insertion Lot peinture pour Amiens Métropole, réponse en groupement avec STAAJ et LES ASTELLES.
- Marché Aménagement Accueil de la Mairie de Boves sur 3 lots : Menuiseries intérieures/Extérieures ; Peinture ; Cloisons.
- Consultation PLAI pour la construction de 7 maisons pour les gens du voyage.
- Consultation Mairie de PUCHEVILLERS pour la construction d'un préau dans une école.

CHIFFRES 2019

126 personnes accompagnées sur l'ensemble des ateliers (37.15 ETP).

120 hommes et 6 femmes

69 nouveaux salariés en 2019 (+ 55%) dont :

8 personnes sur l'ACI Menuiserie

7 personnes sur l'ACI second Oeuvre

54 personnes sur l'ACI Multi-site

106 demandeurs d'emplois longue durée (84%)

92 personnes sous main de justice dans le cadre d'un aménagement de peine avec le Placement Extérieur (73 %). Ils sont majoritairement accueillis sur l'ACI multisite (82 salariés), 3 sont sur l'ACI Menuiserie et 7 sur l'ACI second Oeuvre.

46 bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS, AAH... (37%)

46 personnes résidentes dans les quartiers relevant de la politique de la ville (37%)

25 jeunes de moins de 26 ans (20%)

15 séniors (12%)

10 personnes sous protection internationale (8%)

3 personnes reconnues travailleurs handicapés (3%)

ATELIER MENUISERIE

22 salariés accompagnés

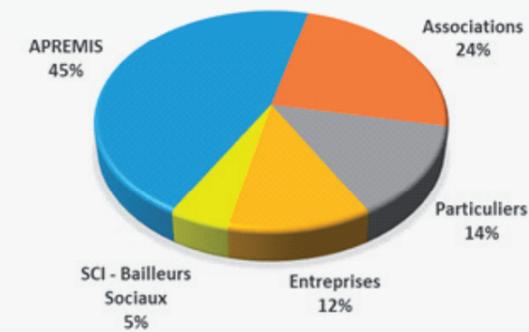
L'accompagnement réalisé pendant le parcours :

- 226 entretiens de suivis individuels avec les chargées d'insertions
- 22 bilans réalisés par la chargée d'insertion et les encadrants techniques pour évaluer les savoirs et les compétences acquises à travers l'activité de production.
- 11 entretiens individuels réalisés en binôme avec nos référents Pole Emploi IAE.
- 11 entretiens de suivi avec la chargée de partenariat « passerelles vers l'emploi 80 » : entretiens tripartites avec les salariés dans les locaux de l'APREMIS pour la recherche et la mise en place d'une PMSMP.
- 3 enquêtes métiers réalisées : 1 auprès d'un responsable d'équipe d'employés marketing rayonnages à Auchan, 1 auprès du RH société CGI, afin d'y découvrir les métiers de l'informatique (+ visite des plateaux) - 1 enquête métier téléphonique auprès d'une entreprise de pose de pompes à chaleur et de panneaux photovoltaïques.
- 2 périodes d'immersion : 1 charpentier menuisier auprès d'une entreprise de fabrication d'hangars agricoles, 1 menuisier du bâtiment préalable au recrutement en contrat de pro (en lien avec le GEIQ Bâtiment) non aboutie

Ateliers collectifs :

- 1 atelier « C.P.F » : explication et création du compte personnel de formation
- 1 atelier « démarches administratives » : réinscription pôle emploi, actualisation mensuelle et transmettre fiche de paie et contrat de travail
- 8 ateliers « règlement intérieur »
- 1 atelier « C.V. par compétences & espace personnel pôle emploi »
- 4 ateliers Co animés avec les référents pôle-emploi équipe IAE : 2 ateliers « mise en place d'une PMSMP »
- 1 atelier sur « les métiers porteurs », 1 atelier « organiser sa recherche d'emploi ».

REPARTITION DE L'ACTIVITE 2019 ACI MENUISERIE



Répartition ACI Menuiserie selon le type de clients

45% pour l'association APRÉMIS :

- Travaux d'aménagement de l'atelier Menuiserie pour accueillir 3 nouvelles machines (à commande automatisée) financées dans le cadre du FDI.
- Travaux d'agrandissements des bureaux administratifs Rue de Sully : Création de trois ouvertures couloirs, fabrication habillage des ouvertures, pose de moulures bois. Fabrication et pose de main courante. Fabrication et pose d'un plancher dans la réserve/archives et d'un petit escalier sur mesure. Création d'un meuble informatique avec caisson et claustra pour l'accueil.

- Fabrication de mobilier d'hébergements standard pour les logements gérés par les services de l'association : le Pole Asile, le Service d'Accompagnement socio judiciaires et pour le Service Hébergement et Logement Accompagné.

- Mises à disposition de salarié.e.s CDDI en renfort aux équipes techniques pour aider aux déménagements/emménagements de familles hébergées par l'association.

24% pour les Associations d'hébergements :

- Fabrication et pose de mobilier d'hébergements sur mesure pour les associations Jean COXTET, Paris et AGENA, Amiens ; et mobilier de cuisines sur mesure pour l'association ESPERER 95.

- Fabrication de mobilier standard d'hébergement pour le CHRS L'ILOT, Amiens.

- Travaux de menuiserie intérieure et extérieure pour l'association APAP, Amiens.

14% pour les particuliers :

Fabrication et pose de mobilier sur mesure : Dressings, palissades, portails, porte type loft et décapage de meubles. Fabrication et fourniture de composteurs, lombricomposteurs et jardinières surélevées (9% de la part particuliers). Travaux de menuiserie intérieure : ponçage et vitrification de parquet.

27% pour les bailleurs sociaux, SCI et entreprises :

- Fabrication et fourniture de composteurs et de carrés potagers pour l'OPSOM.

- Fabrication et pose de portes coupe feu, remplacement de porte palière pour une SCI Amiénoise.

- Fabrication de tables et banquettes sur mesure pour la pâtisserie « Les gâteaux de Margot » nouvellement installée à AMIENS.

- Fabrication sur mesure d'un poste de travail mobile pour l'entreprise SIOEN ST Frère Enduction à FLIXECOURT.

- Fabrication de Sapins de Noël pour SCOTT BADER Amiens.

ATELIER BÂTIMENT SECOND OEUVRE

22 salariés accompagnés

L'accompagnement réalisé pendant le parcours :

- 221 entretiens de suivis individuels avec les chargées d'insertions

- 26 bilans réalisés par la chargée d'insertion et les encadrants techniques pour évaluer le travail des salariés

- 14 entretiens individuels réalisés en binôme avec nos référents Pole Emploi I.A.E

- 6 entretiens de suivi avec la chargée de partenariat « passerelles vers l'emploi 80 »

- 3 périodes d'immersion : 1 sur le métier d'avocat (pour un salarié réfugié qui souhaite faire reconnaître ses diplômes et expériences d'avocat acquis dans son pays) - 1 en tant que maçon carreleur (DM Bâtiment) – 1 en tant que peintre en bâtiment (DM Bâtiment).

Ateliers collectifs :

- 1 atelier « CPF » : explication et création du compte - 7 ateliers « règlement intérieur »

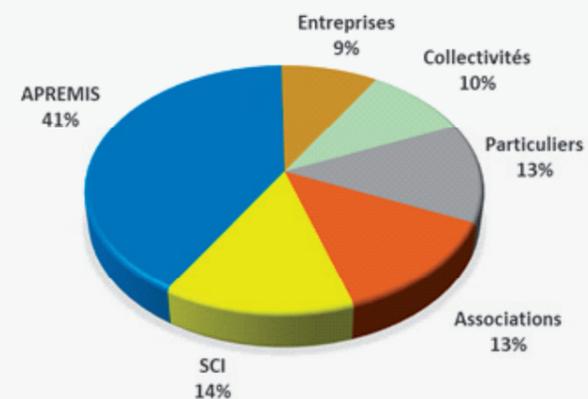
- 1 atelier « démarches administratives » : réinscription pôle emploi, actualisation mensuelle

- 1 atelier « CV par compétences & espace personnel pôle emploi »

- 4 ateliers co-animés avec les référents pôle-emploi équipe IAE : 2 ateliers mise en place d'une PMSMP,

- 1 atelier sur les métiers porteurs, 1 atelier organiser sa recherche d'emploi.

REPARTITION DE L'ACTIVITE 2019 ACI BATIMENT SECOND OEUVRE



Répartition ACI Bâtiment Second Oeuvre selon le type de clients

41% pour l'association APRÉMIS :

- Aménagement de l'atelier Menuiserie pour accueillir 3 nouvelles machines (à commande automatisée) financées dans le cadre du FDI : Terrassement, préparation fondation, dalle et chemin d'accès. Coffrage et ferrailage.

- Agrandissements et aménagements des bureaux administratifs de l'association rue de Sully : Rénovation complète d'une pièce pour la transformer en salle d'archives : Isolation des murs, pose de placo. Mise en peinture des nouveaux bureaux.

- Aménagement de l'accueil & modification des bureaux pour le Pole Asile : création d'un muret, pose de placo, démontage cloison, création d'un sas d'entrée, peinture.

- Rénovation de quatre logements pour le Service Accompagnement Médiation dans le cadre de bail à réhabilitation : à EQUANCOURT : Réparation de volet roulant, remplacement du lave main, réparation fuite dans la salle de bain, pose de placo. A HOMBLEUX : Travaux de rénovation intérieure : Démontage de cloison et de placard, peinture, fourniture et pose de revêtement de sol du logement, rénovation complète d'une salle de bain : Pose du receveur, colonne de douche, pose de faïence, peinture de la pièce, pose de revêtement de sol. A DARGNIES : Fourniture et pose revêtement de sol sur l'ensemble du logement. Mise en peinture du logement complet.

- Mise à disposition d'un encadrant technique d'insertion qui intervient pour les autres services de l'association pour des travaux de rénovation de logements gérés par l'association. Il encadre en permanence 2 salarié.es en parcours accompagné.es par l'action A.I.L.E (public sous protection internationale).

14% pour les SCI :

- Travaux d'Espaces Verts pour la SCI BARON sur la Zone industrielle nord (surface 5 hectares) et pour la SCI AMELY.

- Travaux de peinture et pose de fibre dans les parties communes pour un syndic de copropriété.

13% pour les associations :

- Rénovation des locaux au siège administratif à l'APAP

- Création de bureaux : pose de cloison, peinture pour A.T.S Association Tutélaire de la Somme.

- Depuis Octobre 2019 : Mise à disposition d'un encadrant technique d'insertion et 2 salariés en parcours pour l'entretien des logements gérés par l'APAP (1 semaine par mois).

13% Pour les particuliers :

- Travaux de rénovation intérieure : Peinture, pose de sols, Isolation et pose de placo, réfection radiateurs.
- Travaux extérieurs : Pose de clôture, portail, rénovation de murs en brique (déjointement, rejointement). Création de sous bassement, terrassement, création d'une terrasse (décaissement, pose de pavé), ravalement de façade.
- Travaux & aménagement Espaces Verts : Elagage, taille haie, désherbage, tonte pelouse.

10% Pour les Collectivités :

- Mairie ALBERT : Réfection salle des mariages : peinture murs, plafonds, portes, boiserie, radiateurs
- Mairie SAINT SAUFLIEU : réfection bâtiment périscolaire, des travaux de peinture, la rénovation salles des mariages et la salle de réunion, ainsi que la rénovation des parties communes. Nettoyage et désinfection d'une crèche à HEBECOURT.

9% Pour les entreprises :

- Intervention en tant que sous-traitant pour l'entreprise ARTEBAT sur 2 chantiers : Rénovation complète d'un logement (pose de placo, enduit, peinture, sols) – Réalisation de faux plafonds, démolition de cloisons, pose de placoplatre, travaux de peinture.
- Travaux d'aménagements des bureaux de l'association en qualité de sous-traitant de l'entreprise Groupe 1000.

ATELIER MULTI-SITE

82 salariés accompagnés

Les activités de cet atelier n'engendrent aucune recette de production. Il s'appuie sur un partenariat avec les collectivités principalement Amiens Métropole. Les salarié.e.s sont mis en situation de travail auprès des services de la collectivité et sont encadrés par leurs équipes de permanents à raison de 20 Heures hebdomadaires.

Les postes proposés concernent les services voirie, nettoyage urbain, entretien des équipements sportifs, restauration scolaire, maintenance de bâtiments et entretien des espaces verts.

La chargée d'insertion en lien permanent avec les différents secteurs Amiens Métropole a développé de nouveaux lieux d'accueil en 2019 :

- Secteur Ouest Voirie et Restauration Scolaire
- Secteur Est : Entretien du gymnase de Longueau et sur le service des espaces verts
- Secteur Nord : Entretien piscine le Nautilus
- Secteur Sud en Voirie
- Secteur Centre en Nettoyage urbain
- Tennis club Amiens Métropole - 1 salarié en nettoyage.

L'accompagnement réalisé par la chargée d'insertion :

- 477 entretiens de suivis individuels avec les chargées d'insertions.
- 88 bilans réalisés par la chargée d'insertion et les Chefs Amiens Métropole pour évaluer les savoir et les compétences acquises à travers l'activité de production.
- 20 entretiens individuels réalisés en binôme avec nos référents Pole Emploi I.A.E.
- 7 bilans ont été réalisés en centre de formation (GRETA, PROMEO, AFRAL, AFPA) pour les salariés qui ont intégré une formation qualifiante financée par notre OPCO et par le GRIEP.
- 4 participations à des informations collectives mises en place par l'IRIAE dans le cadre de la mise en place de formations qualifiantes dans les secteurs du commerce, des travaux publics et de la logistique (7 salariés positionnés).
- 2 bilans réalisés avec l'association Les Robins des Routes à Somme Emploi Services dans le cadre de l'action « apprentissage au code de la route ».
- 82 salarié.e.s en situation professionnelle au sein des services techniques d'Amiens Métropole.
- 10 périodes d'immersion : 2 Au petit Casino à Amiens (Employé de magasin) ; 1 à l'Auberge des Hortillonnages à Camon (restauration) ; 3 à Brico-dépôt à Amiens (logistique), 1 pour l'Entreprise Schenker à Amiens (logistique) – 1 chez EMI GENIE CLIMATIQUE à Amiens (Electricité) ; 1 Leclerc Drive à Boves (logistique) ; 1 RG Rénovation à Amiens (Bâtiment).

Ateliers collectifs :

47 ateliers collectifs animés par la chargée d'insertion sur les thématiques :

- Accéder à son espace personnel du pôle emploi : Accéder et se familiariser avec son espace personnel du pôle emploi (mettre en ligne son CV, mettre en valeur ses compétences professionnelles, actualiser sa situation, joindre un document depuis son espace personnel).
- Accéder au numérique : Développer l'autonomie des personnes dans l'accès au numérique (créer une adresse MAIL, création du compte CPF, accéder et utiliser son espace personnel de la CAF, télécharger l'application d'AMETIS pour favoriser sa mobilité).
- Techniques de recherche d'emploi : sélectionner et cibler les offres d'emploi, créer des abonnements aux offres d'emploi, organiser sa recherche d'emploi, se préparer à un entretien d'embauche, faire une lettre de motivation.
- 4 ateliers co-animés avec les référents pôle-emploi équipe IAE : 2 ateliers mise en place d'une PMSMP ; 1 atelier sur les métiers porteurs et 1 atelier organiser sa recherche d'emploi.
- 7 ateliers « règlement intérieur APRÉMIS ».

DEUX RENCONTRES ORGANISÉES SOUS FORME DE PETITS-DEJEUNERS :

En juillet 2019 avec les chefs qui encadrent directement nos salariés

En novembre 2019 avec les directeurs de proximité des secteurs

Ce moment de convivialité a permis de vous faire découvrir nos activités Menuiserie/agencement et Bâtiment Second Œuvre mais avant tout, il a été un moment pour mieux se connaître, pour échanger sur le partenariat actuel pour l'accueil et l'encadrement de nos salariés en insertion dans les services d'Amiens Métropole et d'envisager des partenariats futurs.

LES INTERVENANTS & LES PARTENAIRES

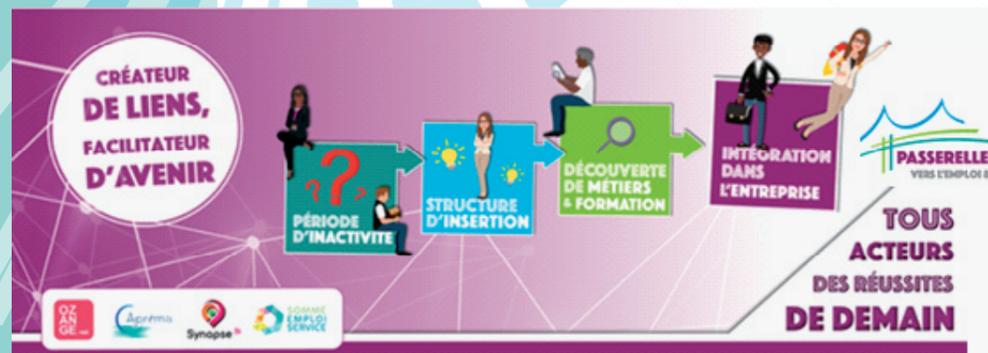
L'équipe de la Direction de l'Insertion : 1 Directrice, 1 Responsable technique, 5 Encadrants techniques, deux Chargés d'insertion professionnelle, une Secrétaire à mi-temps.

Passerelle vers l'Emploi 80 : Action mutualisée avec OZANGE.NET, SYNAPSE 3I, SOMME EMPLOI SERVICES et APRÉMIS.

Les partenaires dans l'action : Pôle Emploi Millevoys, Mission Locale, les partenaires d'accueil au travail (Amiens Métropole) nos partenaires de l'Insertion par l'Activité Economique (Fédération des Acteurs de la Solidarité, IRIAE, CRESS, ...), les référents RSA, OPCO Santé, et les organismes de formation...

Les partenaires financiers : l'Etat (DIRECCTE et Politique de la Ville), le Conseil Départemental, le F.S.E., Amiens Métropole, et tous les clients qui nous font confiance !

PASSERELLE VERS L'EMPLOI 80 : PARTENARIATS ENTREPRISES ET SIAE



Découvertes des métiers et visites d'entreprises du territoire afin d'élargir les choix professionnels des personnes accompagnées :

- AMAZON à Boves et AUCHAN Entrepôt et Drive, présentation des métiers de la logistique
- Entreprise DITER, présentation des métiers de la menuiserie, métallerie et bardage
- Entreprises COVAGE et AXIANS présentation des métiers de la fibre optique
- Restaurants FLUNCH à Glisy et BIOTY FOOD sur les métiers de la restauration
- Centre d'appels ACAPPELLA et CORIOLIS, découverte des métiers de téléconseiller

Organisation d'une journée dédiée aux métiers de l'Industrie avec la visite de la Centrale Nucléaire de PENLY et présentations des postes : Automaticien, chaudronnier tuyauteur, mécanicien, opérateur de réacteur nucléaire, technicien, soudeur, ... et la visite de l'entreprise DANGREVILLE (Fabricant de remorques) et présentation des métiers de Chaudronnier-Soudeur ainsi que des formations disponibles.

Organisations et participations aux Job Dating et Salons Emploi :

- Forum de l'emploi et de la formation « 24H pour l'emploi » avec la présence d'entreprises telles la SNCF ou d'agences intérim, etc...
- Entreprise AGENOR pour des recrutements sur les métiers de la propreté, espaces verts et multiservices.
- Avec la ligue des Hauts de France d'Athlétisme en partenariat avec Pôle Emploi Synergie sur les métiers du sport.
- Participation HANDI ROAD Tour dans le cadre de la 23ème Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées : rencontre avec des employeurs privés et publics, partenaires de l'insertion et du maintien pour l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.
- Visite interactive avec Le LAB'MOBILE PUXI - véhicule destiné à faire découvrir les métiers de la plasturgie grâce à son dispositif digital.

Rencontres et visites des centres de formations :

- Visite du centre de formation aux métiers de la restauration COOK'IN
- Visite du centre AFPA à Amiens dans le cadre de leurs portes ouvertes
- Plateau technique du GRETA Amiens : Métiers de la fibre optique
- Centre de formation l'AFTRAL : Métiers du Transport
- Rencontre de l'APRADIS : Formations aux métiers du Social et Santé
- Visite du CFPPA Le Paraclet à Amiens et d'une exploitation de pommes de terre : Formations aux métiers de l'agriculture.

Des informations collectives sur différentes thématiques :

- Thématique « Aides déployées par la Région en Hauts de France » animée par La Région
- Présentation des actions à destination des personnes en situation de handicap par CAP EMPLOI
- Thématique « Création d'Entreprise » en partenariat avec France Active Initiative Somme et ADIE et animée par CITESLAB
- Rencontre et information collective avec le CREPI, présentation de leur dispositif de parrainage.

LES FORMATIONS REALISEES PENDANT LE PARCOURS : 7 996 HEURES

SECOND ŒUVRE : 15 actions - 2881 Heures réalisées

- 14 salariés formés

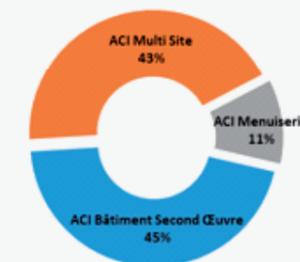
ACI MULTISITE : 14 actions - 2747 Heures réalisées

- 13 salariés formés

ACI MENUISERIE : 5 actions - 716 Heures réalisées

- 5 salariés formés

6344 Heures de formations en 2019
Répartition par Atelier



La mise en place d'action de formation est indispensable aux salariés pour leur permettre d'une part de développer leur compétence et/ou de se qualifier sur un métier (en lien avec leur projet professionnel) mais aussi pour lever certains freins à l'emploi tels que l'illectronisme, maîtrise de la langue française et de la mobilité. Les formations mises en œuvre s'inscrivent dans une logique de parcours d'insertion des publics peu ou pas qualifiés en vue de favoriser leur insertion vers l'emploi durable.

34 actions de formations ont été mises en œuvre en 2019 :

- **23 formations qualifiantes** : Logistique (CACES) ; BTP (CACES Engins de chantier, CACES Nacelles, TP Plaquiste) ; Industrie (TP Fraiseur, TP Soudeur, TP Technicien Fibre Optique, Habilitations Electriques) - Hôtellerie (TP Réceptionniste Hôtel) - Transports (FIMO Voyageurs, FCO Marchandises, Spé Citerne) et Encadrement technique insertion.
- **10 actions visant à lever les freins à l'emploi et à acquérir un socle commun de connaissances et de compétences professionnelles** : Initiation au numérique, apprentissage du code de la route (avec Les Robins des Routes), apprentissage du Français et Certification CléA.

LES RÉSULTATS D'INSERTION 2019

Des résultats en baisse au regard de l'année précédente (68 % d'insertion dynamique en 2018) cependant ils restent bien au-dessus des objectifs fixés par la DIRECCTE (30%) dans le cadre de notre conventionnement. Grace à l'engagement professionnel des chargées d'insertion et des encadrants techniques et d'autres part, l'action « Passerelles vers l'Emploi 80 » et les formations mises en place, nous permettons aux salariés en parcours de cheminer vers une autonomie sociale et une insertion professionnelle durable.

56.52% SORTIES DYNAMIQUES : 26 salariés sont sortis en emploi ou en formation.

17.39% Emploi durable :

- 1 embauche en CDI non aidé par un autre employeur (2.17%)
- 5 embauches en CDD d'une durée de 6 mois et plus (10.87%)
- 2 créations ou reprises d'entreprise à son compte (4.35%)

21.74% Emploi de transition :

- 10 Embauches en CDD de moins de 6 mois (21.74%)

17.39% Sorties positives :

- 6 entrées en formation qualifiante ou poursuite de formation (13.04%)
- 2 autres sorties reconnue comme positive (4.35%)

Durée moyenne de parcours : 13 mois



LES PERSPECTIVES 2020

Développer l'activité via les Marchés Publics - Poursuivre le développement des partenariats avec les collectivités locales : Nous avons répondu et avons été retenu sur trois appels d'offres et une consultation en 2019 :

- Marché Aménagements de l'accueil de la Mairie de BOVES pour les lots Menuiseries Extérieures et Peinture.
- Marché PLAI APRÉMIS : Construction de 7 maisons pour les gens du voyage sur plusieurs lots.
- Marché réservé insertion lot peinture pour Amiens Métropole en partenariat avec STAAJ et LES ASTELLES.
- Consultation de la Mairie de PUCHEVILLERS pour la construction d'un préau pour l'école primaire.

Pérenniser à partir de Mars 2020 le poste d'un second encadrant technique en Menuiserie : Il s'agit d'un salarié en parcours qui a terminé une formation AFPA d'Encadrant Technique d'Insertion, débutée fin 2018 dans le cadre de son C.D.D.I. La présence de 2 encadrants, sur un atelier très technique et équipé de machines professionnelles, permettrait d'accompagner en plus grande proximité les salarié.e.s en insertion, en particulier lors des phases d'apprentissage à l'usage des machines à commande automatisée.

Renforcer l'accompagnement socioprofessionnel avec le recrutement d'un(e) CIP à 0.5 ETP.

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL

DIRECTION DE L'ASSOCIATION

Yannick ANVROIN, Directeur
Chrystelle DEBACQ, Assistante de Direction

SERVICE ADMINISTRATIF, COMPTABILITÉ ET RESSOURCES HUMAINES

Michel BRAC, Directeur-Adjoint
Julie NEDELLEC, Chargée de mission RH

PÔLE ASILE

Monique VEGEGA, Directrice-Adjointe
Mathieu CONIL, Responsable de service éducatif

SERVICE HÉBERGEMENT ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Laurent DAMBRINE, Directeur-Adjoint
Julie GAUDIÈRE, Responsable de service éducatif

SERVICE ACCOMPAGNEMENT ET MÉDIATION

Bruno FRUITIER, Directeur-Adjoint
Nicolas DUMOULIN, Chef de projet énergie

SERVICE ACCOMPAGNEMENT SOCIO-JUDICIAIRE

Nora HANNOU, Directrice-Adjointe

DIRECTION DE L'INSERTION DANS L'EMPLOI

Aïcha BENZERFA, Directrice
Sébastien LELONG, Responsable technique

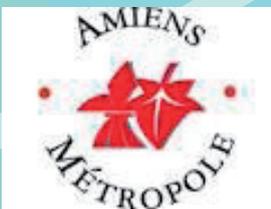
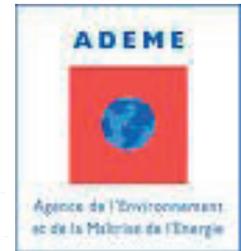
RÉGIE LOCATIVE

Laetitia TOMACKI, Coordinatrice

ÉQUIPE TECHNIQUE

John PAYENNEVILLE, Coordinateur technique

ILS FINANCENT NOS ACTIONS



PRÉFÈTE
DE LA SOMME

